

Livret d'accueil

Qualification IFTS en Thérapie des Schémas pour les adultes

(Version 2, mise à jour le 14/05/2024)

Chapitre I : Présentation de l'Institut Français de Thérapie des schémas (IFTS)

Créé en 2016, l'Institut Français de Thérapie des schémas (IFTS) est une association Loi 1901 qui a pour but de promouvoir la Thérapie des schémas en France à travers des actions de formations et de supervision de l'activité psychothérapeutique.

La formation qualifiante délivrée par l'IFTS est agréée par l'International Society for Schema Therapy (ISST) et ouvre droit à la certification internationale délivrée par l'ISST.

Notre offre de formation est tournée vers les médecins et les psychologues ayant une activité psychothérapeutique institutionnelle et libérale.

Organigramme :

- Président de l'IFTS : **Dr Arnaud GAUTHIER**
- Secrétaire Général et Trésorier : **Christophe GIOCANTI-BELMONTE**
- Coordinatrice pédagogique et administrative, responsable qualité et référente handicap : **Carine DA SILVA GUILLOU**
- Responsable de l'enseignement : **Dr Bernard PASCAL**

L'équipe pédagogique :

- **Dr Bernard PASCAL**

Bernard PASCAL est psychiatre-psychothérapeute cognitivo-comportementaliste, attaché de psychothérapie au CHU de Grenoble. Chargé d'enseignement aux Universités de Lyon 1, Grenoble, Chambéry et Reims, il est l'auteur des traductions françaises de « La thérapie des schémas » de J.E. Young, et « La thérapie cognitive et les troubles émotionnels » de A.T. Beck, dans la même collection. Il est formateur et superviseur certifié par l'International Society of Schema Therapy (ISST) et a animé de nombreuses formations autour de la thérapie des schémas dans toute la France. Il est également l'auteur du livre « La thérapie des schémas – Principes et outils pratiques » paru chez Elsevier-Masson



- **Mr Sébastien GAMBA**

Sébastien Gamba est titulaire d'un Master of Science (2007) obtenu à l'Université de Fribourg ainsi que d'un titre de spécialisation reconnu au niveau fédéral en psychothérapie d'orientation TCC (thérapie cognitivo-comportementale) obtenu en 2015. Monsieur Gamba a acquis son expérience clinique au sein de la Fondation Les Olivier puis à la clinique Belmont en Suisse, où il a développé une expertise dans le domaine des addictions et des troubles alimentaires. Il est formateur et superviseur certifié par l'International Society of Schema Therapy (ISST) pour la thérapie des schémas. Il s'est également formé en psychotraumatologie (EMDR)

- **Mr Vincent TRYBOU**

Vincent TRYBOU, est psychologue clinicien cognitivo-comportementaliste et schémathérapeute certifié par l'ISST. Il a étudié en France, à Paris, et en Allemagne, à Berlin. Formé à l'Unité des Troubles Anxieux et Dépressifs de l'hôpital Saint Anne, au Centre de Psychothérapie des Victimes, et dans le service de Psychiatrie Adulte de l'hôpital Paul Brousse, il se concentre depuis de nombreuses années sur le diagnostic et le suivi thérapeutique des patients atteints principalement de Troubles Bipolaires et de Troubles Obsessionnels Compulsifs. Il exerce au C.T.A.H., Centre des Troubles Anxieux et de l'Humeur, à Paris. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages de référence sur les troubles bipolaires, les troubles anxieux, et les TOC.

- **Dr Arnaud GAUTHIER**

Arnaud GAUTHIER est médecin généraliste et psychothérapeute agréé par l'ARS. Après plusieurs années à exercer la médecine d'urgence, il s'est tourné vers la psychothérapie en se formant à diverses approches : Thérapie Cognitive et Comportementale, Thérapie des Schémas, EMDR, Hypnose Ericksonienne et Nouvelle Hypnose, Mindfulness et Psychologie Positive. Président de l'IFTS depuis 2021, et superviseur certifié par l'ISST depuis 2024, il exerce la psychothérapie en cabinet libéral à Paris depuis 2014.

Chapitre II : Organisation et fonctionnement de la formation

Contenu de votre formation

Une fiche « programme détaillé » de la formation et un formulaire de pré-inscription vous ont été communiqués par courriel lors de votre demande d'inscription.

Le règlement intérieur de l'IFTS, les conditions générales de vente, une lettre d'information et le présent livret d'accueil vous sont envoyés en même temps que la convention de formation après vérification de vos prérequis.

Convocation de formation

La convocation à la session de formation que vous vous apprêtez à suivre, vous est adressée par courriel deux semaines avant chaque module, elle mentionne :



- L'intitulé de la formation
- Les dates et les horaires des deux jours du module
- Le nom de votre formateur
- Les coordonnées de votre contact IFTS
- **Pour les modules en présentiel** : Le lieu de rendez-vous avec le plan d'accès et les conditions d'accueil du lieu de la formation

Déroulement de votre formation en présentiel

La semaine précédant votre formation, vous êtes invité(e) à remplir un questionnaire des attentes et des besoins en formation dont les résultats seront communiqués aux formateurs. Cela permettra au formateur, le 1^{er} jour du module 1, de vous présenter la formation et de répondre aux attentes de chacun. Toutes les questions posées seront traitées dans les mêmes conditions et limites que celles posées en amont de la formation.

Les supports projetés par le formateur ne sont qu'un repère dans le déroulé pédagogique. La formation pratique est fortement privilégiée afin de vous doter de compétences et de méthodologies opérationnelles à mettre en application dans votre pratique clinique quotidienne.

Le formateur s'appuie également sur votre participation et votre expérience afin de compléter et développer vos connaissances et pratiques professionnelles au contact des autres participants

Nos méthodes pédagogiques :

- Chaque formation s'organise autour d'une alternance de séquences théoriques et pratiques ainsi que de différents apports didactiques :
 - Exercices d'application par des études de cas réels et des questions ouvertes en séances de travail individuelles ou en petits groupes
 - Mises en situation professionnelle sous forme de jeux de rôles
 - Retours d'expériences de situations rencontrées
- Chacune des évaluations fait l'objet d'un corrigé par le formateur. Les apports pédagogiques sont débattus avec l'expérience vécue des participants

Vos ressources documentaires

Vous prenez connaissance des supports de formation, créés par le formateur, une à deux semaines avant chaque module.

Plusieurs documents vous seront remis lors de la formation :

- Formulaire de conceptualisation
- Fiches mémo-flash
- Questionnaire YSQL3
- Échelle des expériences dissociatives

Votre présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre Convocation de formation ou convenus avec votre formateur. En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de nous prévenir par courriel ou par sms dans les meilleurs délais.

Le contrôle de l'assiduité des participants est assuré par votre signature chaque demi-journée de la feuille d'émargement individuelle qui pourra être communiquée au financeur de votre formation si vous avez sollicité des financements mutualisés ou publics.

La signature de la feuille d'émargement conditionne la réception de votre Attestation de présence remise après chaque module de formation ainsi que de votre Attestation de fin de formation. L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle.

Le contrôle de vos connaissances et de vos nouveaux acquis

Votre formation se clôture par une évaluation des acquis permettant de valider l'acquisition des connaissances et des apprentissages. Elle est réalisée sous forme d'un questionnaire de type QCM. Une note de 50% de bonnes réponses est requise pour valider l'épreuve écrite.

La correction de l'évaluation est envoyée avec les résultats du QCM.

En cas d'échec aux épreuves d'examen des compétences, l'IFTS vous contacte afin d'analyser la situation et la recherche d'une solution de formation complémentaire si besoin afin de prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves d'examen.

Évaluation de satisfaction

Après les modules 2, 4 et 5, il vous est demandé la mesure de votre satisfaction de la formation suivie. Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la session et les conditions d'accueil, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Votre formateur sera aussi invité à nous faire part de ses remarques. Il réalise un compte-rendu qu'il remet à l'IFTS afin que l'ensemble soit analysé.

Toutes les appréciations formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur au regard des autres sessions réalisées.

L'IFTS dispose d'un processus qualité qui prend en considération les éventuels dysfonctionnements rencontrés par les participants afin d'être proactif quant à la solution corrective adaptée tant sur le contenu de la formation elle-même que les conditions de son déroulement.

Chapitre III : Vie Pratique pendant votre formation

Fonctionnement de la formation en présentiel

- La formation présentielle se déroule dans des salles louées auprès de Centres d'affaires ou sociétés spécialisées en location de salles de formation et de réunion. Tous ces lieux, accueils et salles de formation respectent les exigences de distanciation sociale et des barrières pour votre santé et votre sécurité collectives et individuelles.
- Ils sont également retenus car ils répondent aux exigences de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Ces personnes reçoivent en amont les informations nécessaires à leur accueil sur le lieu de formation.
- L'adresse du lieu de formation vous sera communiquée par mail au moins 1 mois avant le début de la formation, avec le plan d'accès
- Pour votre confort, vous êtes invité(e) à vous présenter à l'adresse indiquée sur votre Convocation de formation 15 minutes avant l'heure de début de la session.

Vos horaires de formation

Les horaires de la formation établis sont indiqués sur votre Convocation de formation où un planning est établi indiquant les dates et durées, heures et lieux de rendez-vous pour chaque séquence de la formation en présentiel et/ou distanciel.

La formation est prévue sur une durée journalière de 6 heures entrecoupées de temps de déjeuner et de pause.

Moments de Pause :

- Un temps de pause de 30 minutes réparties dans la journée est prévu dans l'itinéraire pédagogique. C'est le moment que vous devez réserver pour vos échanges avec l'extérieur en cas de besoin.

Pause déjeuner :

- L'heure de déjeuner est convenue d'un commun accord entre le formateur et les participants.
- En formation présentielle, sauf souhait contraire par vous-même, le déjeuner est pris en commun avec le formateur. La réservation sera effectuée le jour même de la formation par les participants et le formateur. Les repas sont à la charge des participants et du formateur.

Chapitre IV : Participants en situation de handicap

L'IFTS s'inscrit dans une politique d'égalité des chances. Nous souhaitons permettre l'accès à nos différentes formations à toutes les personnes en situation de handicap temporaire ou permanent ou souffrant d'un trouble de santé invalidant.

Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez contacter la référente handicap de l'IFTS par mail à iftscontact@gmail.com afin d'élaborer ensemble les modalités de formations personnalisées adaptées à votre situation dans la mesure du possible en :

- Prenant en compte vos besoins
- Étudiant des aménagements spécifiques pour votre accompagnement tout au long de la formation
- Faisant le lien avec les formateurs

Nous vous souhaitons une très bonne formation !

N'hésitez pas à nous contacter pour toute question.